

Prosperer



démarrer





communiquer

imager





En 1998, les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique et la Nation Nisga'a paraphaient l'Accord définitif Nisga'a, le premier traité dit « moderne » à être signé en Colombie-Britannique, dans lequel étaient définis les droits des Nisga'a en matière de territoire et d'autonomie gouvernementale. Pour les Nisga'a, la date de prise d'effet du traité — le 11 mai 2000 — marquait le début d'une ère placée sous le signe de la responsabilité gouvernementale, du développement économique et de la fierté culturelle.

Le présent document fait état des activités des trois parties signataires dans la mise en œuvre de l'Accord définitif Nisga'a pour la période comprise entre le 1^{er} avril 2001 et le 31 mars 2002.



BRITISH
COLUMBIA

Canada

À quoi se mesure la valeur d'un peuple?

À l'aune des biens et des services qu'il produit ? De sa productivité ? De son taux d'endettement par rapport à son actif ? Les communautés du monde entier commencent à s'interroger sur la valeur d'un barème qui est basé sur des références étrangères et veulent développer leurs propres critères pour évaluer l'état de prospérité, de santé et de bien-être de leurs populations. À moins que le « succès » ne soit défini selon les valeurs propres à la société concernée, il est condamné à n'être qu'un but illusoire, imposé par un mode de pensée étranger, qui n'a rien à voir avec la réalité locale.

Bien avant l'arrivée des Européens, les Nisga'a avaient développé une société complexe, fondée sur la responsabilité collective, qui avait connu ses vicissitudes, comme toute autre société. Leur économie était fondée sur les ressources naturelles et fonctionnait selon un système complexe d'échange avec les nations voisines. Avec le traité qu'ils ont signé en 1998, les Nisga'a peuvent de nouveau

se définir à l'aune de leurs propres valeurs et mesurer leurs succès selon leur propres critères.

Mais comment au juste définir ce qu'est la prospérité ? La santé ? L'éducation ? La culture ? Quels sont les moyens d'assurer leur développement ? Afin de pouvoir prospérer, il faut d'abord savoir qui l'on est, où l'on veut aller et comment on veut y arriver.

Un modèle de développement

La Nation Nisga'a veut promouvoir sa culture traditionnelle, repenser sa conception du développement économique et de l'entrepreneuriat et établir les bases d'une économie durable et diversifiée. Avec ses partenaires fédéraux et provinciaux, elle a entrepris de redéfinir son potentiel économique. Pour cela, le gouvernement nisga'a veut étudier les opportunités de partenariat qui existent dans les secteurs de la pêche, de l'exploitation forestière, de l'éco-tourisme, de l'hydroélectricité, etc., et recruter des gens



compétents dans le domaine des affaires pour l'aider à orienter son développement économique et commercial et à se doter d'un plan stratégique sur un horizon de dix ans, qui définira les orientations et les compétences dont il a besoin pour réussir. Tout cela en veillant bien à séparer le domaine du politique et le domaine de l'entreprise.

La deuxième année d'application de l'Accord définitif Nisga'a a été marquée par le développement du potentiel et de l'infrastructure économiques, la création de nouvelles opportunités et de nouveaux partenariats, et l'investissement dans le développement durable, pour le plus grand bénéfice des générations futures. Alors que la Nation Nisga'a cherche de nouveaux moyens d'assurer sa prospérité économique, elle continuera d'enrichir son existence par le développement de moyens traditionnels — moyens qui ne sauraient être évalués en termes de chiffres d'affaires.



Bertha Stevens, 82 ans
Clan de l'orque

Matriarche, Laxgalt'esp.
Interviewée au centre
récréatif de New Aiyansh.

Ce festin est organisé à la mémoire de la personne décédée. Il aide à payer les dépenses et à redistribuer les richesses au sein de la communauté. C'est notre façon de montrer notre solidarité. C'est ce qu'on appelle *yukw*, qui signifie *festin*. Les matriarches font la cuisine et les jeunes hommes agissent comme assistants-cuisiniers, soulèvent les poids lourds, etc. Ils doivent faire ce que nous leur disons. Nous préparons ce festin pour les trois fils de notre frère, qui sont les hôtes, suivant la coutume que nous ont léguée nos ancêtres. Ce sont les matriarches qui ont la garde de la culture ancestrale. C'est comme cela que la culture est transmise de génération en génération.

Ce repas commémoratif est une façon de rallumer le feu qui éclaire la maison du chef. Les anciens disent : « Ils commencent à voir la lumière au bout de la douleur. » Lorsque leur mère est décédée, il n'y avait plus de lumière dans la maison. Lorsqu'une personne meurt et qu'on veille le corps, il n'y a plus de lumière. Ce soir, les membres de la famille recommencent à voir un peu de lumière. Les gens viennent leur parler et les encourager. Ils vont partager un repas avec la communauté et tout le monde va venir.

Après le repas, on met un bol sur la table et chacun y dépose sa contribution. D'abord le veuf, puis le reste de la tribu du Loup, qui contribue ainsi à payer les dépenses. Ensuite c'est au tour des autres. Ce n'est qu'après que l'argent est redistribué.

D'abord aux personnes qui se sont occupées des funérailles, puis à ceux et celles qui ont loué la salle, qui ont préparé le repas, l'église, le chœur de chant... la communauté tout entière. Lorsque tout l'argent a été distribué, on annonce que le bol est vide.

Personne ne s'en va avant d'avoir mangé quatre bols de ragoût. Nous disons *Haagwil di txookwsim'*, qui signifie *mangez lentement*. Il ne faut pas s'en aller avant qu'on ait annoncé que le festin est terminé.

« Ce repas commémoratif est une façon de rallumer le feu qui éclaire la maison du chef. Les anciens disent : "Ils commencent à voir la lumière au bout de la douleur". »



CHINESE AIR-CRANE

De nouveau une Première nation

La Nass coule à travers un territoire situé sur la côte canadienne du Pacifique où dominent les champs de lave, les forêts denses et les montagnes sacrées. En 1858, la Couronne britannique créa la colonie de la Colombie-Britannique, qui comprenait la région de la Nass, où les Nisga'a vivaient depuis des temps immémoriaux. En 1887, les Nisga'a commencèrent à faire des représentations auprès du gouvernement pour que celui-ci reconnaisse les droits et le titre de propriété qu'ils avaient sur le territoire. Le 4 août 1998, après vingt-cinq années de négociation, les Nisga'a, le Canada et la Colombie-Britannique signèrent un accord définitif, désigné *Accord définitif Nisga'a*, lors d'une cérémonie qui se tint à New Aiyansh.

Le 11 mai 2000, date de prise d'effet du traité, les Nisga'a cessèrent d'être assujettis à la *Loi sur les Indiens*, sauf pour ce qui est de l'admission au statut d'Indien (inscription au registre). Ce jour historique marquait la fin d'une longue marche qui avait duré 113 ans — et le début d'une nouvelle ère pour la Nation Nisga'a. Pour la première fois de l'histoire moderne, grâce aux dispositions d'autonomie gouvernementale que renfermait le traité, les Nisga'a avaient le pouvoir légal de conduire leurs propres affaires. Le traité mettait fin à l'incertitude qui régnait sur la propriété des terres et ouvrait la voie à la prise d'initiatives conjointes de développement des ressources naturelles sur le territoire nisga'a, pour le plus grand bénéfice des Nisga'a et du Canada tout entier.

La nouvelle de l'accord définitif conclu avec les Nisga'a se répandit bien au-delà de la vallée de la Nass — à travers la Colombie-Britannique et les autres régions du Canada, et à l'étranger.

Aujourd'hui, les gouvernements et les autres nations autochtones observent la mise en œuvre du traité avec beaucoup d'intérêt, consultant à l'occasion les négociateurs nisga'a ainsi que les négociateurs provinciaux et fédéraux.

L'Accord définitif Nisga'a est un véritable modèle. Il montre que les gouvernements et les Premières nations peuvent, s'ils font preuve de bonne foi, travailler ensemble pour assurer l'avenir économique de leurs populations.

Les terres nisga'a

La Nation Nisga'a compte environ 5 500 personnes. Environ la moitié vivent dans les quatre communautés riveraines de la Nass : Gingolx (Kincolith), Laxgalt'sap (Greenville), Gitwinksihlkw (Canyon City), et New Aiyansh, les autres étant établies dans plusieurs centres urbains de la province, notamment à Terrace, Prince Rupert et Vancouver. Aux fins de l'administration du gouvernement nisga'a, et aux termes de l'Accord, les membres de la communauté qui vivent dans ces centres urbains sont désignés « locaux urbains Nisga'a ».

La Nation Nisga'a possède environ 2 000 km² de terres en fief simple. Aux termes du traité, les Nisga'a peuvent pêcher dans la région de la Nass (26 838 km²) et chasser les animaux sauvages dans la zone désignée comme la « région faunique de la Nass » (16 101 km²). En participant aux comités de gestion établis aux termes du traité, les Nisga'a fournissent des avis et des recommandations aux ministères fédéraux et provinciaux concernés en ce qui a trait à la gestion du poisson et

de la faune terrestre. Le gouvernement nisga'a est habilité à faire des lois concernant les droits et obligations des Nisga'a en matière de faune, d'oiseaux migrateurs, de poisson et de plantes aquatiques.

En 2002, la Colombie-Britannique a poursuivi ses travaux d'arpentage des limites du territoire nisga'a, couvrant huit régions en bordure du territoire de la Première nation, notamment le Nisga'a Lava Bed Memorial Park et la Gingietl Ecological Reserve No. 15. Les relevés préliminaires ont été soumis aux gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique et à la Nation Nisga'a.

La Nation Nisga'a a son propre système cadastral et son propre registre foncier, le *Lisims Land Registry* (registre des terres lisims), modelé sur le système de la Colombie-Britannique. Depuis la date de prise d'effet du traité, la Nation Nisga'a a attribué 5 001 hectares de terres aux quatre villages nisga'a qui à leur tour ont attribué 493 « titres de village » à leurs citoyens. De plus, 74 concessions foncières (permis d'occupation, droits de passage, permis d'utilisation spéciaux) ont été accordés à une dizaine d'établissements privés et publics, notamment à des ministères provinciaux, à la G.R.C., à la C.B.C. et à la Skeena Cellulose, Inc.

Un gouvernement représentatif et responsable

La Nation Nisga'a a le pouvoir de s'autogouverner et de faire des lois. Son gouvernement est composé du Gouvernement Nisga'a Lisims (GNL) et de quatre gouvernements de village. La Nation Nisga'a agit par le biais du premier (GNL), qui est constitué d'un corps exécutif et d'un corps législatif

ainsi que d'un Conseil des aînés. Chaque village nisga'a agit par le biais de son gouvernement local dans l'exercice de ses droits, pouvoirs et privilèges et dans l'exécution de ses devoirs, fonctions et obligations.

Les Nisga'a se sont toujours gouvernés suivant la règle *Ayuukhl Nisga'a*, qui constitue la loi et la coutume traditionnelles de la nation. Le Conseil des aînés interprète la règle ayuuk et guide le gouvernement nisga'a dans ses décisions. Réunissant les chefs, les matriarches et les notables de la communauté, le Conseil des aînés est nommé par le GNL conformément à la loi nisga'a et aux dispositions prévues à l'Accord définitif.

Le gouvernement nisga'a est un gouvernement démocratique et représentatif, qui est comptable de ses actions devant les citoyens. Le président du Conseil, le président exécutif, le secrétaire-trésorier et le président du Conseil des aînés sont élus par les citoyens nisga'a et constituent les quatre officiers principaux du GNL. Le conseiller en chef et les autres conseillers sont élus par les citoyens nisga'a qui résident dans les villages. L'exécutif comprend les responsables et le conseiller en chef de chaque gouvernement de village ainsi qu'un représentant de chaque regroupement d'« urbains ».

Wilp Si'ayuukhl Nisga'a est le corps législatif responsable de l'étude et de l'édiction des lois du GNL. Il compte trente-neuf membres : les responsables du GNL, le conseiller en chef et les conseillers de chaque village nisga'a, ainsi que deux représentants élus de chaque regroupement d'« urbains ». Au cours de la période couverte par le présent rapport, Wilp Si'ayuukhl Nisga'a s'est



réuni cinq fois (les 24-25 avril 2001, 25-26 juillet 2001, 25-26 octobre 2001, 24-25 janvier 2002 et 12-13 mars 2002). Onze lois ont été édictées, de même que de nombreuses résolutions concernant le fonctionnement du gouvernement nisga'a.

Conformément à l'Accord définitif Nisga'a, le Canada et la Colombie-Britannique doivent procéder à des paiements de transfert annuels au bénéfice de la Nation Nisga'a jusqu'en 2014. Au cours de la période couverte par le présent rapport, ces paiements ont représenté un montant de 20,3 millions de dollars en ce qui concerne le Canada et 1,67 million de dollars en ce qui concerne la Colombie-Britannique.

Un partenariat efficace

Étant donné que les trois gouvernements signataires partagent la responsabilité de la mise en œuvre de l'Accord, un comité de mise en œuvre a été établi pour constituer un lieu d'échange et d'information. Le comité doit veiller à ce que les responsabilités de chacun soient exécutées dans des délais raisonnables et gérer les problèmes susceptibles de surgir dans la mise en œuvre de l'Accord. Le Canada, la Colombie-Britannique et la Nation Nisga'a ont confirmé que le comité de mise en œuvre avait travaillé dans un esprit de collaboration pour que la transition juridictionnelle se fasse en douceur. La communication et la coopération entre les parties sont de plus en plus efficaces au fur et à mesure qu'on avance dans le processus de mise en œuvre. Le présent compte rendu d'activités, qui est financé par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, fait la

synthèse des progrès accomplis par les parties pour la deuxième année de mise en œuvre du traité.

Une expérience à partager

Les représentants nisga'a ont voyagé à travers le Canada et à l'étranger pour partager leur expérience de la négociation et de la mise en œuvre d'un traité. Au cours de l'année écoulée, les membres du gouvernement Nisga'a Lisims ont participé à plusieurs conférences et symposiums : le Sommet des Amériques à Québec, la Conférence sur la gouvernance autochtone à Yellowknife, l'Assemblée générale annuelle de l'Assemblée des Premières Nations à Halifax, le Symposium sur la gouvernance des Premières nations du Nord-Ouest à Prince George et enfin le Congrès provincial de la Colombie-Britannique à Vancouver.

Hak'ak'a'a, bulletin de nouvelles officiel du gouvernement Nisga'a Lisims, donne un compte rendu des événements qui ont marqué la mise en œuvre du traité. Il est publié tous les deux mois sur le site web du GNL et est distribué aux citoyens nisga'a, aux médias et aux responsables du secteur privé et du secteur public.

Je suis né sur un chalutier, près de Gingolx, alors que ma famille rentrait à Gitlaxt'aamiks en provenance de Prince Rupert. Il faisait gros temps, et ma mère a accouché sur le bateau. Mes parents ont eu huit enfants, et notre père assurait notre subsistance en pêchant et en travaillant comme journalier.

J'ai commencé à pêcher avec mes oncles dès l'âge de dix ans. Mon premier emploi a été dans une conserverie. La vie était dure : nous n'avions rien. Nous étions isolés et ignorions tout du monde extérieur. J'ai passé toute ma vie ici, sauf la période où j'ai été envoyé dans une « école résidentielle ». Quand on quittait la réserve pour cet endroit, on était complètement confus, perdu. Ce n'est pas une expérience dont on aime parler...

J'ai été pêcheur, bûcheron, camionneur — j'ai fait trente-six métiers. L'an dernier, j'ai trouvé un emploi comme camionneur pour le service des pêches des

Nisga'a. Cette année, on m'a promu superviseur et coordonnateur des déplacements de machinerie. Je coordonne le matériel en essayant de réduire les coûts, pour rendre l'opération plus efficace. Cela a bien marché pour moi, j'aime bien travailler ici.

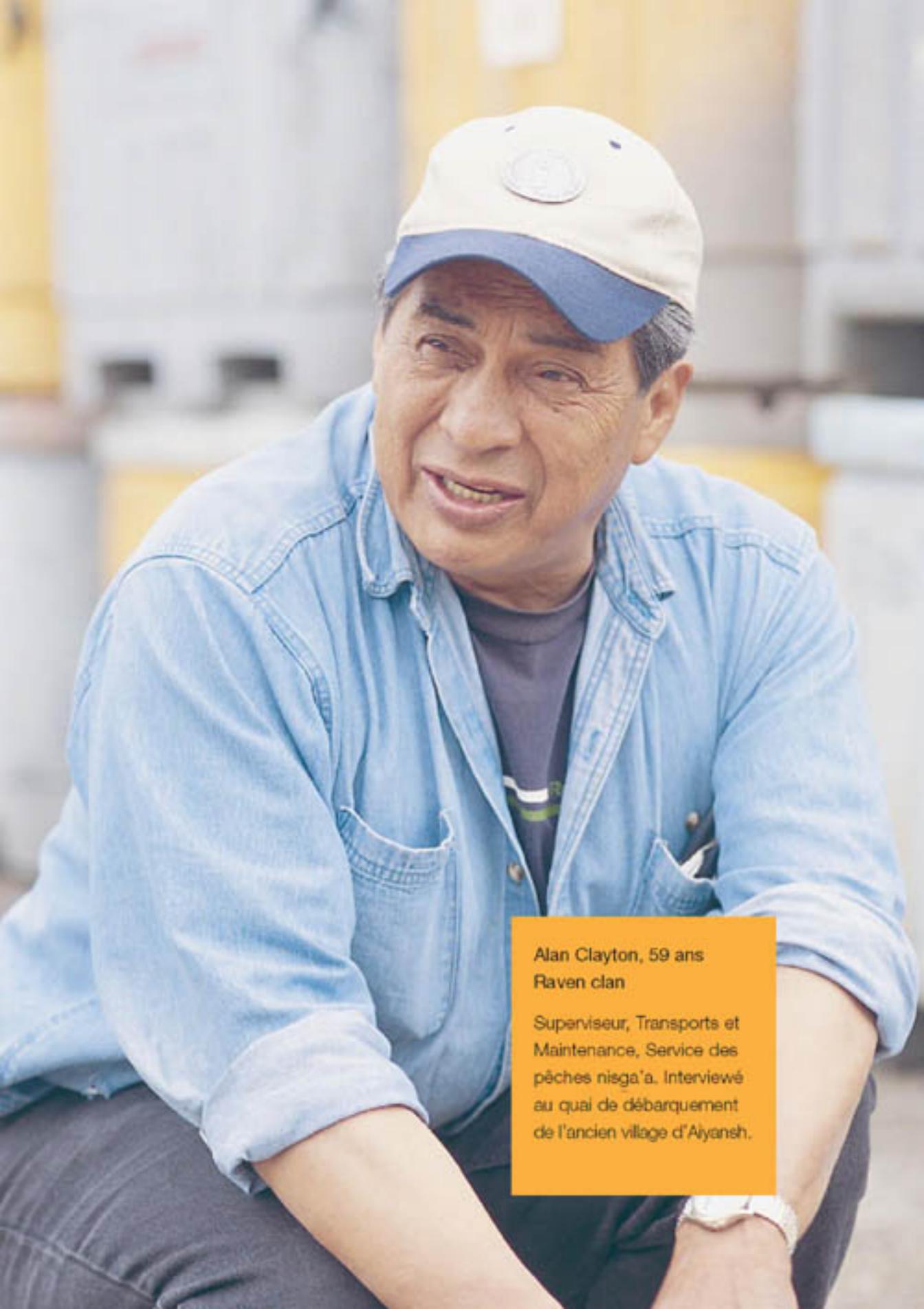
À mon avis, il y a deux types de personnes : les gens qui agissent, et les autres. En général, les Nisga'a sont des gens qui agissent.

Au cours des dix dernières années, la pêche est devenue une nouvelle source d'emploi pour les Nisga'a. Les changements que cela a apportés dans notre existence sont énormes. Je crois que l'on commence à comprendre que la pêche sera pour nous un moyen d'assurer notre développement durable, et que le Programme des pêches des Nisga'a est un gage de prospérité pour les générations futures. Beaucoup de cours d'eau sont en train de perdre leurs stocks de poissons — mais pas les nôtres. Ici, on voit que les choses s'améliorent, que les stocks se rétablissent graduellement.

Nous ne sommes pas de la race des suiveurs — nous savons ce que nous voulons. Si notre gouvernement maintient le cap, tout ira bien. Pas seulement pour nous, mais pour tous les habitants de la vallée. Nous employons des gens de l'extérieur, pas seulement des Nisga'a. Cela crée un climat plus sain.

Ce traité ne fait que commencer à créer les emplois qui nous ont manqué pendant tant d'années. Il n'y a pas si longtemps, je croyais qu'on ne faisait que changer la couleur de la clôture... Mais maintenant, nous avons notre propre gouvernement. Nous sommes maîtres chez nous et nous sommes les seuls à décider des changements que nous voulons instaurer au sein de notre communauté. Il n'en tient qu'à nous de réussir ou d'échouer. Au début, nous n'étions pas sûrs que ce traité fût une bonne chose. Comme pour n'importe quoi, il faut du temps — et de la patience.

« Nous ne sommes pas de la race des suiveurs :
nous savons ce que nous voulons. »

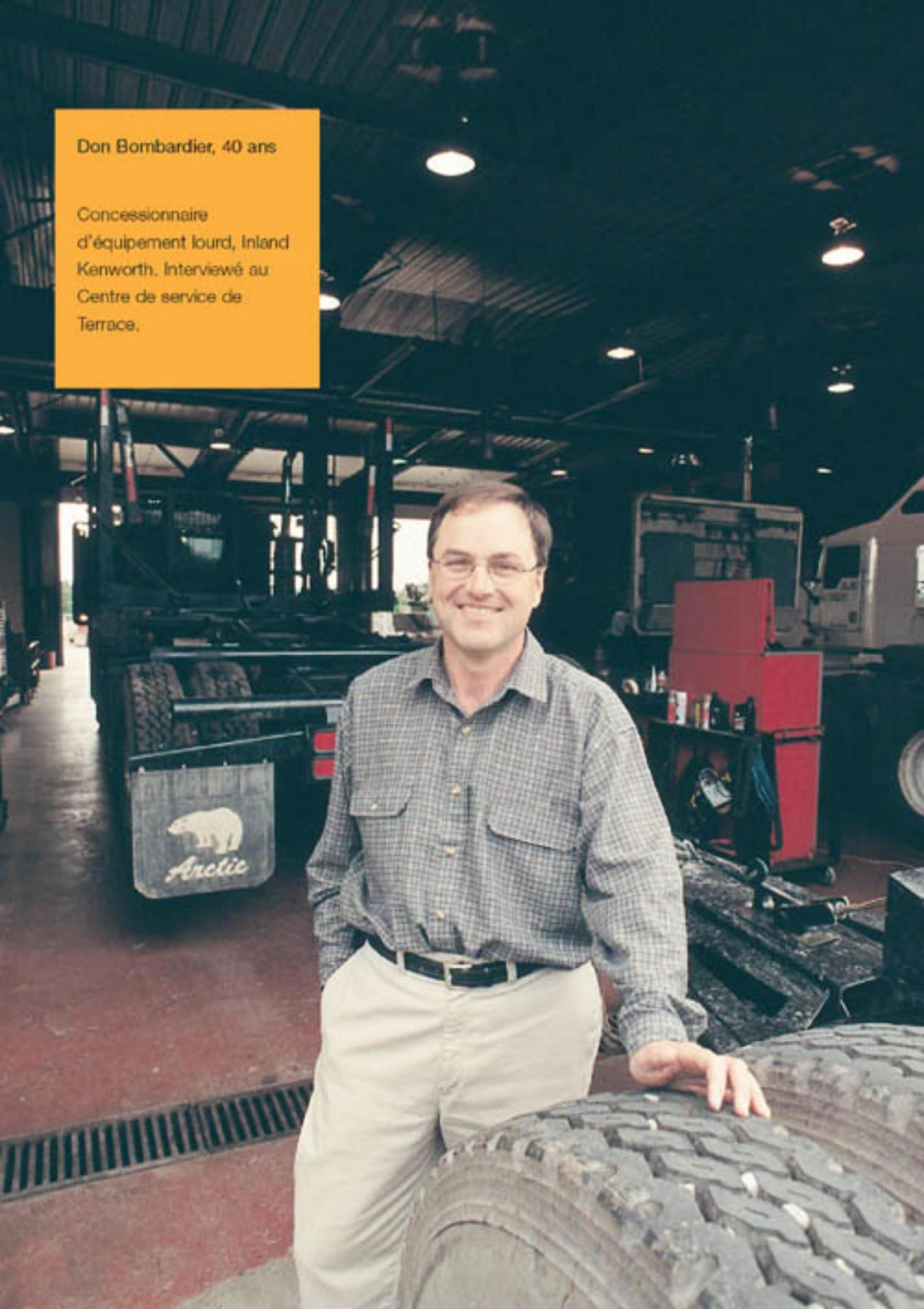


Alan Clayton, 59 ans
Raven clan

Superviseur, Transports et
Maintenance, Service des
pêches nisga'a. Interviewé
au quai de débarquement
de l'ancien village d'Aiyansh.

Don Bombardier, 40 ans

Concessionnaire
d'équipement lourd, Inland
Kenworth. Interviewé au
Centre de service de
Terrace.



Les Nisga'a sont très importants pour l'économie de Terrace. Sans eux, notre centre-ville serait en sérieuse difficulté. Nous avons perdu presque toutes nos industries. Mais les Nisga'a ont massivement soutenu les entreprises du centre-ville — les magasins de vêtements et d'alimentation, les hôtels. Nous serions dans une très mauvaise passe si les Nisga'a n'étaient pas là.

Nous avons participé au projet de la Laxgalt'sap Forest Corporation depuis les tout débuts, alors qu'il n'était qu'un concept. Mais la compagnie se

développe graduellement. Au cours des cinq dernières années, elle a acheté pour plus de 1 million de dollars d'équipement — cinq camions, un porteur-autochargeur, une grue chargeuse et une machine pour construire des chemins forestiers. Nous avons également vendu un nouveau camion au Service des pêches nisga'a.

Les Nisga'a représentent une partie importante de notre chiffre d'affaires. Je vois leur rôle prendre de plus en plus d'importance au fur et à mesure qu'ils modernisent leurs façons de faire et qu'augmente leur volume d'activité. Pour une nouvelle compagnie, la Laxgalt'sap Forest

Corporation s'est développée de manière spectaculaire. Certaines activités ont des hauts et des bas, mais en général la compagnie se développe comme une entreprise viable. Les terres des Nisga'a ont beaucoup de bois exploitable pour lequel on a trouvé des marchés intéressants. Les choses vont bien pour les Nisga'a. La vallée de la Nass a énormément de potentiel et les Nisga'a sont une très importante source de revenu pour la ville.

« Les Nisga'a sont très importants pour l'économie de Terrace. Sans eux, notre centre-ville serait dans une très mauvaise passe. »





Une rivière vitale

La Nass est l'élément vital d'un bassin naturel d'une richesse exceptionnelle. Elle relie les villages nisga'a entre eux et les terres nisga'a à la mer. Et elle est un lien entre le passé et l'avenir.

Pendant des milliers d'années, les abondantes remontes de saumons et d'eulakanes qui empruntaient la Nass donnèrent de si bonnes récoltes que les Nisga'a purent construire des villages prospères et développer des relations d'échange avec les autres nations loin dans l'Intérieur et sur toute la côte. Conformément à l'Accord définitif, les Nisga'a ont le droit de pêcher sur l'ensemble des 26 838 km² correspondant à la région de la Nass.

Pêches nisga'a

Pour les Nisga'a, il est vital de pouvoir participer à la gestion des pêches, pour des raisons culturelles et économiques. C'est pourquoi le Canada et la Nation Nisga'a ont institué le Programme des pêches des Nisga'a en 1992, qui a pour objet de gérer la ressource de manière conjointe. Le traité permet aux Nisga'a de vendre leurs prises de saumon, et les revenus tirés de cette activité bénéficient grandement à la communauté.

En 2001, pas moins de 800 permis de pêche aux fins de vente ont été délivrés aux citoyens nisga'a afin qu'ils puissent prendre part à huit ouvertures de pêche d'intérêt commercial, pour une récolte totale de 103 860 kg de saumons, représentant un revenu de 386 126 dollars pour les pêcheurs nisga'a et de 162 908 dollars pour le gouvernement Nisga'a Lisims. La récolte domestique, pour fin de consommation locale, a atteint l'objectif des 13 454 saumons. Grâce à l'efficacité des interactions, de la

coordination et des échanges d'information qui ont pu être établis entre le Programme des pêches nisga'a et le ministère des Pêches et des Océans (MPO), les quantités pêchées sont celles qui avaient été prévues. La qualité des données recueillies a également permis d'autoriser une pêche monospécifique du coho (à la traîne) pour les pêcheurs commerciaux de la région.

Le Programme des pêches des Nisga'a continue d'investir dans l'avenir. Durant la période concernée par le présent rapport, le GNL a fait l'acquisition d'un nouveau bateau patrouilleur en aluminium, le *Liblksim Lisims* (« Protecteur de la Nass »). Seize employés nisga'a ont reçu une formation de sauvetage en eaux vives et douze une formation de premiers soins. Un nouveau site de débarquement des prises a été construit à Gitwinksihlkw pour le déchargement, le comptage et la pesée des captures de saumon sous la direction du Programme des pêches des Nisga'a. Dès la première année d'activité, l'installation a été utilisée pour 221 débarquements contrôlés. De plus, l'usine de transformation du poisson établie par le Programme des pêches des Nisga'a à New Aiyansh a été dotée d'un quai de chargement et d'un dépôt de contrôle pour l'expédition des captures individuelles destinées aux marchés. Plus de cent personnes ont travaillé pour le Programme des pêches des Nisga'a au cours de la saison 2001.

Gestion coopérative des pêches

Le Comité de gestion conjointe des pêches (CGCP), organe tripartite établi conformément à l'Accord définitif, a soumis le plan de pêche

annuel des Nisga'a au MPO. Constitué de six membres—deux représentants respectivement pour la Nation Nisga'a, le Canada et la Colombie-Britannique—, le CGCP facilite la planification conjointe et la conduite des activités de pêche des Nisga'a et la valorisation de la région de la Nass.

Dans une étude de la saison de pêche 2000 effectuée par le Groupe de travail technique sur les pêches, le MPO et la Nation Nisga'a ont déterminé les changements qui devaient être apportés aux critères d'allocation de la ressource. Le CGCP a accepté les recommandations du Groupe de travail et a modifié ses directives opérationnelles en conséquence, pour une plus grande précision dans l'établissement des allocations de poisson. Les changements ont fait l'objet de discussions avec les groupes d'intérêts de la région avant d'être inclus dans le plan de pêche des Nisga'a pour l'année 2001.

En 2001, le Programme des pêches des Nisga'a a fait un recensement hydroacoustique des taux d'échappement de saumons roses et de saumons kétas dans la rivière Ksi X-anmas. Une étude des taux d'échappement de saumons quinnats et de saumons roses a également été effectuée au moyen de caméras vidéo sous-marines, et on a poursuivi la campagne de recensement des stocks de crabes.

Durant la période concernée par le présent compte rendu, un projet conjoint de recensement des stocks de saumon arc-en-ciel a été exécuté et financé par le gouvernement Nisga'a Lisims et la Colombie-Britannique. Le recensement, effectué par la technique du tourniquet, a permis d'établir l'effectif de la remonte d'été pour la Nass. La

Colombie-Britannique a modifié ses permis de pêche récréative en fonction des dispositions contenues dans l'Accord définitif Nisga'a et a contribué pour un montant de 13 000 dollars à l'étude de faisabilité de la récolte de la rogue de hareng sur varech dans la Nass.

La gestion coopérative de la ressource n'a pas été restreinte aux trois signataires de l'Accord : dans le cadre d'une initiative Canada-États-Unis, la Nation Nisga'a a participé aux discussions techniques concernant le recensement du saumon rouge de la frontière nord. Les résultats de l'analyse conjointe des résultats ont permis aux deux pays de se doter d'une politique commune de recensement et d'évaluation du saumon rouge.

Développement de nouveaux produits

L'établissement de partenariats stratégiques avec des intérêts de l'extérieur est une priorité pour le Programme des pêches des Nisga'a. En 2000, le GNL a conclu une alliance avec la Canadian Fishing Company (Canfisco), pour la transformation du poisson destiné aux marchés. La Canfisco a fourni le personnel, les bacs à poisson et le savoir-faire. Au début de 2001, 5 % des captures annuelles étaient transformées en produits à valeur ajoutée, notamment en filets de saumon rouge sauvage portant le label spécial nisga'a.

Lisims Fisheries Conservation Trust

Le gouvernement Nisga'a Lisims a à cœur de préserver la qualité et la productivité de l'écosystème aquatique, pour le plus grand bénéfice des



générations futures. Pour cela, le GNL observe les normes les plus strictes dans le domaine de la conservation et de la protection de l'environnement. Le respect de cet engagement est assuré en partie par le biais du Lisims Fisheries Conservation Trust.

Géré par des administrateurs qui sont nommés par le GNL et le Canada, le Trust a pour objet de promouvoir la conservation et la protection des espèces de poisson du bassin de la Nass, de favoriser la gestion durable et la restauration du bassin et de l'habitat faunique, et de promouvoir la participation des Nisga'a aux actions de protection des ressources halieutiques, pour le plus grand bénéfice des Canadiens.

Programme de crédit au développement

Le gouvernement Nisga'a Lisims a conclu une entente pour la gestion d'un fonds d'emprunt avec la société Tricorp, établissement de crédit spécialisé dans les prêts aux Premières nations, dans le but de fournir des capitaux de développement aux pêcheurs nisga'a qui sont titulaires de permis de pêche du ministère des Pêches et des Océans. Cette nouvelle initiative permettra aux pêcheurs nisga'a de bénéficier d'une source de financement additionnelle sous forme de prêts à faible taux d'intérêt et de radiation partielle de la dette contractée pour le financement des coûts initiaux d'établissement et d'exploitation. Cette entente ouvre de nouvelles opportunités aux pêcheurs commerciaux nisga'a. Signalons qu'au cours de la période concernée par le présent compte rendu, soixante-trois pêcheurs nisga'a ont bénéficié du programme.

Production d'énergie hydroélectrique

Conformément à l'Accord définitif Nisga'a, la Nation Nisga'a est habilitée à étudier le potentiel d'énergie hydroélectrique des cours d'eau (hormis la Nass) qui traversent en tout ou en partie les terres nisga'a. Maintenant que la question du titre de propriété est réglée, on peut commencer à explorer le potentiel énergétique de la région.

Comme dans la plupart des autres régions de la Colombie-Britannique, les cours d'eau qui traversent les terres nisga'a ont un important potentiel énergétique. Au cours de l'année visée par le présent document, le gouvernement Nisga'a Lisims et une compagnie d'électricité de Vancouver ont entrepris de faire des relevés hydrologiques, dans le but d'aménager des petites centrales hydroélectriques sur les cours d'eau du bassin de la Nass, à l'intérieur et à l'extérieur du territoire nisga'a.

La production d'énergie hydroélectrique serait très utile pour le développement économique des Nisga'a. Avec une plus grande capacité énergétique, les communautés nisga'a seraient beaucoup mieux placées, d'une part, pour attirer les investissements dans la vallée de la Nass et, d'autre part, pour assurer leurs besoins énergétiques et négocier la revente de leurs excédents « écoénergétiques » au réseau provincial.



Melvin Stevens, 47 ans
Clan du loup

Directeur, Laxgalt'sap
Forest Corporation.
Interviewé au site de triage
de Laxgalt'sap.

Les choses sont en train de changer, petit à petit. Lentement mais sûrement. Ce qui est certain, c'est que le traité n'est pas un contrat de garantie — c'est un contrat d'opportunité. Cela dit, les opportunités ne nous seront pas servies sur un plateau d'argent. On n'a rien pour rien : c'est la réalité du monde actuel. Ceux qui croient qu'on nous a fait un cadeau seront fort déçus.

La Laxgalt'sap Forest Corporation est une compagnie autochtone dont le conseil de direction est une entité complètement séparée du gouvernement de village. L'entreprise existait avant le traité, mais depuis l'avènement de celui-ci nous avons beaucoup plus d'opportunités. Avant le traité, nous ne pouvions engager nos propres entrepreneurs. Maintenant, la plus grande partie du travail se fait par des entrepreneurs nisga'a. C'est un changement positif. Les Nisga'a ont un meilleur contrôle de leurs ressources, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Nous ne sommes pas confinés au marché canadien, mais il faut savoir que nous sommes soumis aux mêmes règles que tout le monde en ce qui concerne les ressources. Grâce au traité, nous pouvons exporter une partie de notre bois sur les marchés d'Asie : au Japon, en Corée, en Chine, etc. Nous avons aussi des clients locaux dans le domaine de la lutherie, par exemple Timbertone. Ils apprécient particulièrement notre épinette blanche.

Notre entreprise n'a pas encore de tenure à long terme. C'est l'un de nos objectifs — ainsi que la possibilité d'avoir une usine de fabrication de produits à valeur ajoutée. Tout cela n'aurait pas été possible avant le traité, mais maintenant ça l'est. Seulement, il faut aller chercher les opportunités — ce ne sont pas elles qui vont venir vers nous.

Tout ira bien à condition que le gouvernement soit à l'écoute des gens. Ce sont eux qui savent. Cela dit, nous n'en sommes qu'à la deuxième année d'application du traité. C'est à peine si nous avons amorcé la première phase du processus; notre gouvernement n'a même

pas terminé son premier mandat. Il faut du temps pour tout aplanir, pour que tout baigne dans l'huile. Entre-temps, nous allons continuer de travailler, essayer de développer notre entreprise et faire en sorte que la plupart des gens de la communauté aient du travail.

J'aimerais que Laxgalt'sap Forest Corporation devienne l'une des principales entreprises du Nord de la province. Pas seulement de la vallée de la Nass. Nous employons actuellement trente personnes : des Nisga'a et des gens d'ailleurs. Qu'importe leur origine, s'ils font du bon travail ? Ce qui est sûr, c'est que s'il n'y avait pas de traité, il n'y aurait de travail pour personne.

Cela dit, même avec un traité, nous devons agir et ne rien tenir pour acquis, sinon nous continuerons comme avant d'être une communauté qui sommeille. Une opportunité n'est jamais qu'une opportunité. Il faut savoir en profiter et la faire fructifier.

« ... le traité n'est pas un contrat de garantie
— c'est un contrat d'opportunité. »





Une terre riche et féconde

Les Nisga'a ont le bonheur d'habiter une région qui foisonne de richesses naturelles, en bordure du Pacifique, au cœur de la plus importante forêt pluviale des régions tempérées. C'est dans ce riche écosystème où abondent le saumon, les cèdres géants et les animaux à fourrure qu'ils ont pu développer une culture et une économie en parfaite symbiose avec la Nature.

Conformément à l'Accord définitif, la Nation Nisga'a est propriétaire des terres nisga'a et est responsable des ressources qu'elles renferment, conformément aux principes du développement durable.

Gestion forestière

L'Accord définitif Nisga'a stipule que les pratiques forestières des Nisga'a doivent respecter ou dépasser les normes établies par la législation provinciale concernant les pratiques forestières sur les terres de la Couronne. Le Gouvernement Nisga'a Lisims s'est engagé à respecter cette exigence tout en procurant des emplois stables et durables aux travailleurs forestiers.

Le traité prévoit une période de transition de cinq ans pour le transfert du contrôle des activités d'exploitation et de gestion forestière sur les terres nisga'a entre la Colombie-Britannique et le GNL. Durant cette période, la Colombie-Britannique, en vertu de la loi provinciale sur l'activité forestière, pourra délivrer des permis de coupe pour un volume de bois annuel aux compagnies forestières qui détenaient de tels permis avant la date d'effet du traité. Bien que ces permis soient délivrés par la Colombie-Britannique, leur administration est sous la responsabilité partagée du gouvernement

provincial et du GNL, représentés par le Comité de transition forestière. À la fin de la période de transition (2005), la Nation nisga'a aura le contrôle intégral du bois situé sur son territoire.

En vertu des dispositions de transition, les titulaires de permis de coupe doivent récolter les volumes annuels de bois spécifiés, et un pourcentage de ces volumes doit être donné à contrat à des citoyens nisga'a. Dès la deuxième année du traité, l'objectif de 70 % de contractuels nisga'a avait été dépassé.

Durant la période concernée par le présent rapport, un volume de 74 469 m³ de bois a été récolté sous le régime des permis de transition, en grande partie par la compagnie nisga'a Laxgalt'sap Forest Corporation, qui emploie une trentaine de personnes. Pour faciliter les opérations, on a construit 9,6 km de chemins forestiers pour la seule période couverte par le présent compte rendu. La volatilité des cours du bois sur les marchés nord-américains a mis en évidence la nécessité de planifier à long terme. C'est pourquoi les exploitants nisga'a ont décidé d'investir, pour pouvoir mieux se positionner lorsque la demande reprendra.

Comité de transition forestière

Le Comité de transition forestière, qui est composé d'un représentant du GNL et d'un représentant de la Colombie-Britannique, est habilité à approuver les plans de développement forestier pendant la période de transition de cinq ans. Le comité approuvera les plans de sylviculture des compagnies forestières et délivrera les permis de coupe et de construction de chemins forestiers requis pour les dernières années de la période de transition.

Au cours de la période visée par le présent rapport, le comité a reçu une proposition de plan de développement forestier de la Skeena Cellulose Inc. (SCI), principal titulaire des permis délivrés sur les terres nisga'a. Le plan a été envoyé au Comité conjoint de gestion des pêches et au Comité de gestion de la faune de la Nass, aux fins d'étude et de commentaires, puis a été soumis à un exercice de consultation publique avant d'être approuvé. En 2001, la Colombie-Britannique a versé à la Nation nisga'a pour 446 806 dollars de transferts trimestriels pour le bois récolté sur les terres nisga'a. Conformément aux dispositions de ce programme de transferts, la Nation nisga'a reçoit un montant de 6 dollars le mètre cube ainsi qu'un montant additionnel si les droits de coupe facturés ou le rendement de l'industrie dépassent les 6 dollars le mètre cube. Le Gouvernement Nisga'a Lisims et la Colombie-Britannique essaient de venir à une entente sur les critères de calcul du facteur de conversion utilisé pour déterminer le rendement de l'industrie.

Programme d'aide au développement des travailleurs forestiers

Créé par le GNL au cours de la période visée par le présent rapport, ce programme a pour objet d'aider les bûcherons et les entreprises forestières nisga'a à faire face à la crise du marché du bois en leur fournissant des aides sous forme de prêts à faible taux d'intérêt.

Récolte des champignons

La Direction des Terres et des Ressources du Gouvernement Nisga'a Lisims gère toutes les ressources foncières et forestières des terres nisga'a, à l'exception du bois de coupe récolté sous le régime des licences provinciales durant la période de transition. Le champignon du pin, très apprécié des consommateurs asiatiques, est la deuxième ressource en termes de valeur économique produite sur les terres des Nisga'a. Le GNL est l'un des premiers organismes gouvernementaux du Canada à avoir établi un plan de gestion pour la récolte de cette ressource renouvelable. La récolte de 2001, qui s'élevait à 27 216 kg, a été de deux fois supérieure à celle de l'an dernier et a injecté plus de 1,3 million de dollars dans l'économie locale.

Le GNL délivre des permis de cueillette et d'achat de champignons. Le programme de délivrance est en place depuis la date d'effet, mais le contrôle de la conformité a été introduit progressivement au cours de la saison 2001. Une campagne de sensibilisation s'est traduite par un bon taux de conformité des cueilleurs et des acheteurs de champignons, et les recettes générées par les droits de permis fournissent une bonne source de financement pour la gestion de la ressource.

Gestion de la faune

Le Comité de gestion de la faune de la Nass, organe tripartite qui émane de l'Accord définitif Nisga'a, fournit des conseils sur la gestion et la récolte de la faune pour une région couvrant pas moins de 16 101 km² (Région faunique de la Nass). La Colombie-Britannique utilise cette



information pour établir les niveaux admissibles de récolte annuels et approuver le plan annuel de gestion faunique de la Nass.

Au cours de la période visée par le présent rapport, le comité a surveillé les activités de prolongement routier Kincolith, passé en revue le plan de gestion des terres et des ressources Kalum et discuté des projets de loi sur les « espèces en péril » et des opportunités qu'offre le créneau des services de guides de pêche. Selon les conditions de l'Accord financier, la Colombie-Britannique fournit 20 000 dollars à la Nation nisga'a pour participer au Comité de gestion faunique de la Nass.

Les populations d'orignaux, d'ours grizzlis et de chèvres des montagnes sont particulièrement visées par le plan de gestion faunique de la Nass. Les recherches effectuées sur ces populations permettent d'établir les effectifs de ces espèces à l'intérieur de la Zone de gestion faunique de la Nass et de déterminer les totaux de récolte admissibles, pour le calcul des allocations annuelles. Au cours de la période visée par le présent rapport, la population des orignaux a été estimée à environ 1 400 individus et le quota attribué aux Nisga'a a été fixé à 126. Quant à la population des grizzlis, son chiffre a été estimé à 400 individus. En tenant compte de l'impératif de conservation, le total admissible de récolte a été fixé à 5, dont 2 pour les Nisga'a. Enfin, on a établi à plus de 3 000 têtes le cheptel de chèvres de montagne, ce qui a permis d'allouer 34 têtes aux chasseurs nisga'a.

Développement touristique

L'industrie touristique est le deuxième moteur de l'économie de la province, après l'activité forestière. Une grande partie du succès de cette industrie est liée à la réputation de la province pour la beauté de ses paysages et la richesse de sa faune. Les Nisga'a sont désireux de participer à l'activité touristique de la province en faisant valoir la splendeur de leur région et la richesse de leur patrimoine culturel.

Pour attirer les visiteurs dans la vallée de la Nass, la Colombie-Britannique a attribué une tenure d'exploitation récréative d'intérêt commercial à la Nation Nisga'a. En retour, le GNL a mandaté la société Lisims Backcountry Adventures, Inc. pour exploiter cette tenure. L'entreprise se prépare à offrir des expériences de séjour en nature, notamment des expéditions d'observation de la vie sauvage, de pêche sportive et de randonnée pédestre. Les négociations se poursuivent avec divers partenaires éventuels de l'industrie, et la Lisims Backcountry Adventures prévoit commencer ses activités en 2003.

Une autre entreprise, la pourvoirie Wilp Sy'oon (« Maison des glaciers »), spécialisée en expéditions de pêche, a commencé ses opérations en 1996. Accessible uniquement par bateau ou par hydravion, la pourvoirie est située à environ 30 km au sud de Gingolx, près de l'île Pearse. Des charters font la navette depuis Prince Rupert. La pourvoirie Wilp Sy'oon a été mentionnée dans certaines des émissions de télévision et revues de pêche les plus prestigieuses d'Amérique du Nord. En 2001, cette entreprise a employé huit citoyens nisga'a.



Anhluut'ukwsim Laxmihl Angwinga'asanskwhl Nisga'a

Le Comité conjoint de gestion du parc, qui est composé de représentants de la Nation Nisga'a et de la Colombie-Britannique, gère le parc Anhluut'ukwsim Laxmihl Angwinga'asanskwhl Nisga'a (parc commémoratif du champ de lave des Nisga'a). Le Comité a été établi en 1992 et exerce ses activités en vertu des dispositions de l'Accord définitif Nisga'a. Durant la saison 2001, environ 1 600 personnes ont visité le centre d'accueil du parc et près de 400 groupes de campeurs ont séjourné dans son terrain de camping. Le nombre de visiteurs augmente lentement, mais avec la nouvelle route des Nisga'a le parc devrait attirer des milliers de visiteurs dans cette région renommée pour ses nombreux attraits naturels et culturels.

BC Parks, avec les conseils du Comité conjoint de gestion du parc, continue de développer le potentiel commercial du parc avec le centre d'accueil, le terrain de camping et les sentiers balisés menant au cratère volcanique. Le Comité s'est penché sur les questions relatives à l'accès aux terres privées, à la réglementation des guides de pêche, aux projets routiers et au fonctionnement général du parc.

La Colombie-Britannique a financé deux jeunes stagiaires en environnement, un garde-parc adjoint, un coordonnateur du centre d'accueil, une équipe de jeunes environnementalistes (comprenant un superviseur et cinq équipiers) et un contrat de maintenance du parc attribué à un résident Nisga'a.



A woman with short reddish-brown hair and glasses, wearing a bright blue jacket and black pants, is walking towards the camera on a suspension bridge. The bridge has a concrete walkway and metal railings made of ropes and chains. In the background, there are houses and a forested hillside under a clear sky.

Julia Adams, 57 ans
Clan du corbeau

Représentante en santé
communautaire (RSC),
Gitwinksihkw. Lauréate du
prix national des RSC 2002.
Interviewée sur le site du
vieux pont suspendu.

Lorsque j'étais enfant à Gitlaxt'aamiks, nous étions loin de tout. Nous nous déplaçons principalement par bateau, sur les rivières. Mon père était pêcheur et ma mère travaillait à l'usine de transformation du poisson. Nous vivions confortablement — nous ne manquions de rien. Mon père croyait dans la nécessité d'être instruit. Il m'encourageait et m'aidait. Nos parents étaient nos modèles. Je crois que le fait d'avoir un travail et de subvenir aux besoins de sa famille est un important facteur de santé.

Cela fait 32 ans que je suis représentante en santé communautaire. J'ai été formée en techniques de premiers soins et en services de santé de base. Nous participons à des programmes d'information et de prévention en matière de santé. C'est un travail que j'aime : chaque jour est différent. Nous enseignons les techniques de premiers soins, nous nous assurons que les gens prennent bien leurs médicaments, et nous appelons le médecin. J'ai aussi appris à aider les femmes à accoucher, quoique je n'aie jamais été appelée à le faire. Il y a plus de mille RSC au Canada.

Avec le temps, j'ai réalisé que j'avais besoin d'un diplôme d'études. C'est alors que la Nisga'a Valley Health Board (Conseil de santé de la vallée Nisga'a) m'a envoyée suivre un cours. Comme j'avais de bonnes notes, j'ai décidé de continuer. Puis il y a eu l'arrivée du Wilp Wilxo'oskwhl Nisga'a (WWN) et j'ai pris des cours de langue et de culture pendant plusieurs semestres. J'ai suivi le programme de baccalauréat tout en travaillant à temps plein. Je tenais beaucoup à avoir ce diplôme. Parce que je travaille à temps plein, WWN était le seul moyen d'y arriver. Le WWN est très important pour la vallée de la Nass.

Mon mari était mon meilleur supporter. Il faisait la cuisine, le ménage et la lessive. Je ne pouvais jamais aller aux fêtes de la communauté parce que soit je devais travailler, soit je devais étudier. J'ai eu mon diplôme en 2001. Mes études m'ont permis d'être promue au poste de surveillante et de progresser dans ma carrière.

Mon fils est retourné à l'école quand il a vu que je faisais des devoirs et que j'allais au WWN. Il a terminé son cours secondaire cette année et maintenant il veut

aller au collège. Il faut prêcher par l'exemple.

Nous devons travailler très fort pour que ce traité nous soit profitable et puisse répondre à nos besoins. Tout au long du processus de négociation, nous avons constaté que nous avons besoin de diplômés et de meilleurs programmes. Nous devons réfléchir sur les types de programmes dont nous avons le plus besoin. Nous sommes à l'écoute de la communauté et agissons en conséquence. Nous connaissons notre communauté et sommes les mieux placés pour prendre les décisions qui nous concernent en matière de santé. Plus il y aura de Nisga'a aux postes de direction et de supervision, mieux ça ira. Il s'agit d'avoir le contrôle sur les services dont nous avons besoin.

Je crois que maintenant les jeunes ont davantage d'opportunités. Les étudiants qui graduent vont tous au WWN; ils ont travaillé dur pour aller au collège ou à l'université. Il faut montrer à nos enfants quelles sont les possibilités qui leur sont offertes. Il y a de bonnes opportunités, mais il faut avoir fait les études requises pour pouvoir en profiter.

« Il faut prêcher par l'exemple. »



La société du tout

La culture nisga'a est fondée sur une ancienne coutume de partage et de contribution appelée Saytk'ilhl Wo'osim', ou « bol commun ». Dans la société nisga'a, il est entendu que tout le monde peut compter sur les mêmes ressources et sur la communauté dans son ensemble; par conséquent, chacun doit contribuer. Aujourd'hui, le gouvernement nisga'a assure les services d'éducation et de santé ainsi que les services sociaux en se fondant sur ce principe. Au fur et à mesure qu'évoluent les politiques et les programmes du gouvernement nisga'a, la notion d'équité doit continuer d'être le principe directeur.

Conseil de santé de la vallée des Nisga'a

Le gouvernement nisga'a croit qu'il est essentiel pour le bien-être de la communauté que celle-ci se sente partie prenante dans ses services de santé. En 1989, les Nisga'a ont commencé à gérer leur propre système de santé par le biais du Nisga'a Valley Health Board (Conseil de santé de la vallée des Nisga'a). Constitué en vertu de la *Society Act*, le Conseil de santé de la vallée des Nisga'a est composé d'un représentant de chacun des quatre villages nisga'a et d'un représentant élu des citoyens qui ne font pas partie de la communauté nisga'a. Le Conseil est chargé de créer et de maintenir les services de santé et de promouvoir la prestation de programmes médicaux et de programmes de santé publique. Le Conseil de santé de la vallée nisga'a exploite aussi un centre de diagnostic à New Aiyansh et des cliniques satellites dans les autres localités.

Au cours de la période visée par le présent document, le Conseil de santé de la vallée des Nisga'a a fourni des services de santé aux Nisga'a, conformément à l'Accord de financement transitoire. Des discussions se sont tenues entre le Conseil de santé de la vallée et la Colombie-Britannique au sujet du contrat de prestation des services de santé dans la région. Et des discussions ont été entreprises entre la Northern Health Authority (Administration des services de santé du Nord) et le Conseil de santé de la vallée Nisga'a concernant les rôles et responsabilités de chacun. Alors que l'effectif de l'Administration des services de santé du Nord est passé de 52 à 6 au cours de la période écoulée, celui du Conseil de santé de la vallée des Nisga'a est demeuré autonome et centralisé, avec une relation directe avec les ministères provinciaux responsables des services de santé et de la planification de la santé.

Au cours de la période visée par le présent rapport, le Gouvernement Nisga'a Lisims a contribué pour un montant de 200 000 dollars au Conseil de santé pour la prestation des services de soins de santé. La Colombie-Britannique a pour sa part contribué pour un montant de 1 310 518 dollars à la prestation des services de médecins, de diagnostic et de traitements médicaux.

Conformément à l'Accord de financement conclu entre les parties, le Canada a transféré un montant de 34,8 millions de dollars au GNL pour la prestation de programmes et de services de santé, d'éducation, de programmes sociaux, d'aide au revenu et de services locaux.

Services à l'enfance et à la famille

Dans le cadre de ses responsabilités en matière de services à l'enfance et à la famille, le Gouvernement Nisga'a Lisims fournit depuis 1994 des services d'aide à la famille et des programmes destinés aux personnes qui ont des besoins particuliers. Depuis la date du traité, les Services à l'enfance et à la famille des Nisga'a (NCFS) se sont également préparés à fournir des services de placement en famille d'accueil. Le NCFS emploie sept personnes qui travaillent directement avec les quatre communautés nisga'a. Et il est propriétaire et exploitant d'un foyer d'accueil à Terrace pour les enfants nisga'a en situation de transition.

Le NCFS consulte les quatre communautés nisga'a par le biais du Comité de gestion conjointe, qui comprend des représentants des gouvernements de village, du Comité des ressources communautaires, et des travailleurs en développement social. Il agit comme défenseur des droits des familles et des enfants en difficulté et offre divers services de soutien familial et des programmes récréatifs dans les villages nisga'a.

En mai 1996, la Colombie-Britannique a conclu une entente avec la Nation Nisga'a afin de permettre au NCFS de fournir une vaste gamme de services de protection à la famille. En janvier 2002, la Colombie-Britannique et le NCFS concluaient une entente pour l'exécution de la phase 2 du programme, qui comprend des services de tutelle et de soutien aux Nisga'a ruraux et urbains. Au cours de la période visée par le présent rapport, la Colombie-Britannique a fourni un montant de

152 000 dollars pour l'embauche de trois travailleurs sociaux résidents, permettant ainsi au NCFS d'avoir les ressources nécessaires pour approuver les foyers et les groupes d'accueil et de prendre en charge environ trente-deux enfants sous la tutelle de la Province. Les négociations du transfert de responsabilité concernant les services d'aide sociale à l'enfance se poursuivent.

Enseignement primaire et secondaire

Le Gouvernement Nisga'a Lisims est conscient de l'importance de l'éducation dans la protection et la promotion de la langue et de la culture nisga'a. Environ 560 étudiants nisga'a de la vallée de la Nass se sont inscrits dans des programmes d'enseignement bilingues et biculturels. Dans la vallée de la Nass, l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire est fourni par la Colombie-Britannique, par le biais du conseil du district scolaire 92 (Nisga'a).

Au cours de la période visée par le présent rapport, la division de l'enseignement aux Autochtones de la Colombie-Britannique a donné un atelier au district scolaire 92 (Nisga'a) sur l'intérêt de conclure des ententes de développement entre les districts scolaires et les communautés autochtones à l'échelle locale. Ces ententes proposent des plans détaillés pour l'amélioration des résultats scolaires des élèves autochtones, et pour répondre aux besoins particuliers des étudiants autochtones inscrits dans les établissements d'enseignement publics.



**Enseignement postsecondaire :
Wilp Wilxo'oskwhl Nisga'a**

Depuis 1993, Wilp Wilxo'oskwhl Nisga'a (la « Maison de la sagesse ») offre des programmes d'études postsecondaires axés sur la culture nisga'a aux communautés nisga'a et aux Nisga'a qui vivent en ville. Des spécialistes du Japon, d'Europe, de Chine et de Nouvelle-Zélande sont venus dans la vallée de la Nass pour étudier dans cet établissement.

Ouverte à tous, Nisga'a et non-Nisga'a, Wilp Wilxo'oskwhl Nisga'a (WWN) assure ses programmes en association avec plusieurs établissements publics. Dans le cadre d'une affiliation avec le Northwest Community College, WWN propose des cours de formation professionnelle ainsi que des cours de préparation aux études collégiales et universitaires. Dans le cadre de son affiliation avec l'Université du Nord de la Colombie-Britannique (UNBC), WWN offre un baccalauréat ès arts en études autochtones (Nisga'a). Au cours de la période visée par le présent rapport, le nombre d'étudiants inscrits dans ce programme de baccalauréat est passé à plus de 100. Le programme est très fructueux puisqu'il a déjà permis à 13 étudiants d'obtenir leur baccalauréat, à 17 d'obtenir un diplôme d'études professionnelles et techniques, à 32 d'obtenir un certificat d'études et à plus de 2 500 de suivre les divers cours proposés par l'établissement. WWN projette d'offrir un programme de maîtrise, en collaboration avec UNBC.

Conformément à l'Accord de financement des Nisga'a, le Canada a contribué pour un montant de 200 000 dollars et la Colombie-Britannique pour un montant de 226 000 dollars au soutien

des programmes d'enseignement postsecondaire et autres programmes de formation offerts par WWN. Ce dernier a également obtenu une subvention de 170 000 dollars du Programme fédéral de soutien aux études autochtones, et une contribution de 200 000 dollars du Gouvernement Nisga'a Lisims.

Une subvention de Développement des ressources humaines Canada a permis à WWN de proposer un programme de cours sur les systèmes GPS et autres systèmes d'information géographique. Ce programme très populaire — le seul du genre offert dans le Nord-Ouest de la Colombie-Britannique — a intéressé plusieurs membres des divers services du gouvernement Nisga'a. Les compétences qu'il permet d'acquérir profitent déjà à la communauté dans le cadre d'initiatives écologiques, économiques et culturelles.

Accès à la justice

La Stratégie fédérale relative à la justice applicable aux Autochtones fournit des subventions au GNL pour faciliter l'accès aux programmes qui favorisent le rétablissement des pratiques de justice traditionnelles Nisga'a, le développement de programmes de justice alternatifs, les services d'assistance aux victimes d'actes criminels, la prévention de l'activité criminelle et l'application du principe de justice réparatrice.

La relation entre le GNL et le système judiciaire fédéral est placée sous le signe de l'innovation. Ainsi, dans la poursuite des délits de pêche, le ministère public agit au nom de la Nation Nisga'a





en appliquant la loi nisga'a. Ce type de relation juridique est unique au Canada.

Services aux Nisga'a urbains

Le Gouvernement Nisga'a Lisims veut faire en sorte que ses citoyens aient accès à tous les programmes et services destinés aux Autochtones. Par le biais de leurs bureaux urbains, les Services d'aide à la famille et à l'enfance des Nisga'a desservent les Nisga'a qui résident à l'extérieur de la vallée de la Nass, procurant des services de soutien et un sentiment d'appartenance aux Nisga'a qui vivent à Terrace, à Prince Rupert et à Port Edward.

En 2001, le GNL a fait l'acquisition de l'ancienne salle du Club des élans de Prince Rupert, où il compte fournir ses programmes et services aux citoyens nisga'a qui habitent la région de Prince Rupert.

Ayuukhl Nisga'a Department

Le Ayuukhl Nisga'a Department (AND) du gouvernement Nisga'a Lisims a pour mandat de protéger, de préserver et de promouvoir la langue, la culture et l'histoire nisga'a. L'AND répond aux demandes d'information des citoyens et des organismes gouvernementaux sur divers aspects de la culture et de la langue nisga'a, depuis l'orthographe et la syntaxe jusqu'aux coutumes traditionnelles, en passant par les systèmes traditionnels d'aménagement du territoire.

En outre, l'AND gère une collection d'archives historiques et contemporaines qui concernent les revendications territoriales des Nisga'a, et divers documents d'intérêt historique et culturel écrits par des spécialistes, des anthropologues et des chercheurs. Au cours de la période visée par le présent rapport, l'AND a joué un rôle clé dans la conception et l'approbation d'un drapeau pour la Nation Nisga'a, la finalisation de l'Entente de confiance conclue avec le Musée canadien des civilisations, la création de la Galerie du traité des Nisga'a au Royal British Columbia Museum, l'établissement du droit d'auteur pour l'emblème du GNL (*bayatskw*), et la réalisation du fauteuil présidentiel de l'assemblée législative.

Sécurité publique et prévention des incendies

Le Gouvernement Nisga'a Lisims a été désigné comme l'un des groupes d'intérêt concernés par le projet de refonte des services de sécurité publique entrepris par le gouvernement de la Colombie-Britannique. Ce projet vise à mieux assurer la sécurité du public en intégrant et en actualisant les lois et les règlements de sécurité publique et de prévention des incendies, et la gestion des installations d'électricité, de gaz et de chaudronnerie.

À la demande du GNL, le chef des services d'incendie du Village de New Aiyansh a été nommé en février 2002 comme adjoint local du Commissaire provincial des incendies en vertu du *Fire Services Act*. L'adjoint local veille au respect de la législation provinciale en matière d'incendie et s'occupe des enquêtes portant sur les incendies ayant causé des pertes matérielles.

C'est ma première année complète comme enseignante. C'est dans cette école que j'ai gradué, en 1992. Après, j'ai étudié pendant deux ans à WVN, puis à l'Université du Nord de la Colombie-Britannique. Je voulais montrer qu'on pouvait faire toutes ses études ici même, aussi bien que n'importe qui d'autre. Mon père enseigne ici depuis plusieurs années. C'est lui qui m'a donné le goût de l'enseignement. Et c'est ici aussi que mes enfants viennent à l'école.

J'essaie d'initier mes élèves à la langue nisga'a. Je ne parle pas parfaitement le nisga'a, mais j'essaie d'encourager les enfants à utiliser les mots que je peux leur apprendre. J'essaie d'introduire des références à la langue et à la culture nisga'a dans nos

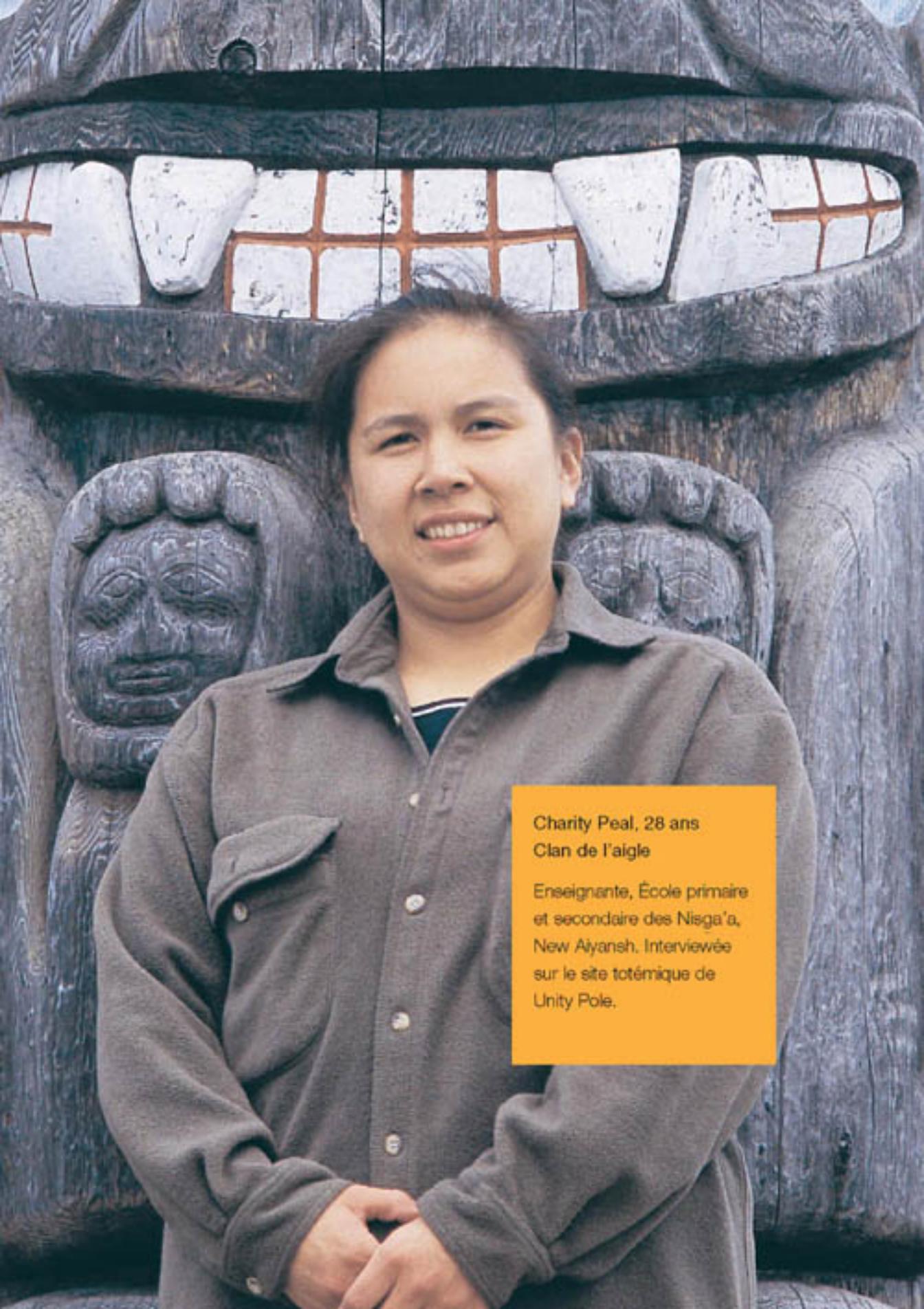
activités quotidiennes, pas seulement lors des occasions spéciales. Cette année, nous avons exploré le *Nouvel An nisga'a, Hobiyyee*, qui a lieu en février, au début de la saison de pêche, avec le retour des eulakanes, événement qui annonce la fin de l'hiver et la renaissance de la Nature. Le *Nouvel An nisga'a* est également lié à la position de la lune dans le ciel : il faut que la partie inférieure du croissant que forme la lune soit complète et forme un bol capable de contenir tout ce que nous allons récolter. Si le bol semble pencher sur le côté, il ne pourra contenir autant de choses et la récolte ne sera pas aussi bonne.

Avec le traité, je crois qu'il y a eu un changement pour le mieux. Les élèves grandissent en sachant qu'il y a un traité. Ils sont conscients de l'importance d'étudier pour avoir de bons emplois et assurer leur avenir. La moitié disent qu'ils veulent étudier à WVN. C'est super de les entendre dire cela. Ils ont besoin

d'être instruits et d'acquérir de l'expérience. Autrement, comment pourrions-nous trouver du personnel pour les emplois qui seront créés bientôt ?

Je crois que le traité a un impact très important sur les jeunes parce qu'ils vivent avec cette réalité au quotidien. Je pense qu'ils en sont fiers. Je les ai emmenés à Prince George et ils ont été d'excellents ambassadeurs pour leurs familles, leur école et la nation nisga'a. C'est une source de fierté. Je le constate avec ma fille et avec les autres enfants de son âge. Ils disent que non seulement ils sont fiers d'être Nisga'a, mais aussi d'être Canadiens. C'est un grand changement.

« ...non seulement ils sont fiers d'être Nisga'a,
mais ils sont fiers d'être Canadiens.
C'est un grand changement. »

A woman with dark hair, Charity Peal, is smiling and standing in front of a large, dark wooden totem pole. The totem pole features several carved faces and a prominent eagle's beak and talons at the top. She is wearing a grey button-down jacket over a dark shirt with white stripes at the collar. Her hands are clasped in front of her.

Charity Peal, 28 ans
Clan de l'aigle

Enseignante, École primaire
et secondaire des Nisga'a,
New Aiyansh. Interviewée
sur le site totémique de
Unity Pole.

En septembre 2001, nous sommes revenus à Gingolx après avoir vécu à Port Edward (Colombie-Britannique). Je rêvais d'avoir une maison d'hôtes mais je ne savais pas comment il fallait traiter les gens qui venaient d'ailleurs. Ma fille aînée m'a dit : « Traite-les de la même manière que nous. Après tout, ce sont des gens comme nous, ils ne sont pas si différents. N'essaie pas d'être quelqu'un d'autre — cela finirait par t'user. »

Je ne savais pas à qui m'adresser ni comment m'y prendre pour commencer. Je n'avais jamais été dans une maison d'hôtes. Je demande à mes clients comment cela se passe dans les établissements où ils ont été et ils me donnent de bons conseils. Le village n'avait pas d'hôtel ni aucun autre établissement d'hébergement du genre « café-couette ». J'ai tout acheté ce qu'il fallait et j'ai tout fait venir par barge. Je ne l'ai jamais regretté.

J'adore ce que je fais, alors c'est facile. J'ai toujours fait la cuisine pour mes enfants : je ne fais donc que continuer comme avant. Je me lève à 6 heures 30 et prépare les petits-déjeuners, puis à dix heures je commence à préparer le repas du midi, et à 5

heures le repas du soir. Il me reste assez de temps pour faire mon jogging et prendre soin de mes fleurs.

Normalement, j'affiche complet. Ma publicité se fait de bouche à oreille. J'ai eu des gens de la G.R.C., du gouvernement, beaucoup d'instructeurs et des travailleurs de la construction avec leurs épouses. Les gens qui viennent chez moi aiment à contempler le mouvement des marées, les aigles qui volent dans le ciel, marcher jusqu'à l'écloserie et faire des promenades dans le village. Il y a des gens qui viennent de l'Alberta, de Vancouver, d'Allemagne — de partout au monde. J'essaie de rendre leur séjour le plus agréable possible.

Mes clients sont intéressés à connaître les Nisga'a. Ils veulent que je m'assoie avec eux et que je leur parle de nous, de ce que nous faisons, de nos traditions. Alors on parle de tout cela et on discute. Je leur prépare des mets traditionnels : du crabe, des œufs de hareng, du phoque, de l'otarie, des coques, des palourdes, des prunes de mer, des pantoufles chinoises, de la morue charbonnière, du flétan, du saumon, des baies sauvages, des confitures et de la crème glacée indienne. Ils sont très impressionnés

par nos festins. Il y en a même qui veulent apprendre notre langue. Ça les passionne.

Avec l'ouverture de la nouvelle route, les gens ont hâte d'aller visiter leurs familles. Ils veulent être reliés aux autres villages. Je crois qu'il y en a à qui cela fait peur. La communauté va changer. Mais moi je suis contente. J'ai vu cela comme une occasion de créer une entreprise.

Depuis le traité, les gens ont envie de se lancer en affaires. Il y en a qui veulent créer une compagnie d'autobus. Nous avons besoin d'un garage dans la région. Il y a quelqu'un qui veut avoir une station d'essence. Il y a sûrement d'autres maisons d'hôtes qui vont s'ouvrir, mais cela ne m'inquiète pas. Je m'attendais à avoir de la concurrence. De toute façon, je crois que la demande va augmenter. Entre-temps, je rénove : je réinvestis. Je veux que la maison soit aussi confortable que possible. J'ai ajouté des chambres l'an dernier, et maintenant j'en ai huit.

C'est un défi : je pense qu'il faut être très positif quand on se lance dans quelque chose. J'avais peur, mais ça a marché... Quand on a un rêve, il faut le réaliser. Il faut foncer.

« Quand on a un rêve, il faut le réaliser. »



Lavinia Clayton, 59 ans
Clan de l'aigle

Propriétaire, Lavinia's Bed
& Breakfast, Gingox.
Interviewée pendant un
moment de répit entre le
repas du midi et le repas
du soir.



La route est libre

Maintenant plus que jamais, la prospérité dépend des moyens de transport et de communication dont on dispose. À l'heure où les économies et les cultures sont de plus en plus intégrées, il est capital que les Nisga'a soient reliés entre eux et avec le reste du monde, tant pour la bonne marche du gouvernement que pour le succès des entreprises. Il s'agit de jeter des ponts — littéralement et virtuellement — pour avoir accès aux opportunités.

Au cours de la deuxième année d'application du traité, la vallée de la Nass a été le site de deux importants projets de construction routière : la réfection de la route des Nisga'a et le nouveau tronçon de Kincolith, qui sont une source d'emploi intéressante pour les Nisga'a. Et tandis que les équipes de construction routière travaillent pour relier les villages nisga'a entre eux, le Gouvernement Nisga'a Lisims veut établir un système de communication moderne pour relier la communauté au reste du monde.

Projet de réfection de la route des Nisga'a

Bénéficiant d'une subvention de 52 millions de dollars de la Colombie-Britannique, le projet de réfection de la route des Nisga'a a débuté il y a trois ans et devrait être terminé d'ici 2006. Il s'agit de transformer un chemin de gravier de 90 km en une route asphaltée qui sera ouverte à l'année longue (route à deux voies, avec limite de vitesse de 70 km). La route débutera à Sand Lake et ira en direction nord-ouest jusqu'à Laxgalt'sap, puis bifurquera en direction est jusqu'à Nass Camp.

Les travaux de construction se sont poursuivis sur le tronçon le plus difficile, celui de Lava Lake,

d'une longueur de 10,5 km, où le terrain est constitué de rochers très abrupts et de berges étroites en bordure du lac. Un contrat de terrassement a été attribué par voie d'appel d'offres public pour la section de 10,7 km comprise entre Laxgalt'sap et le pont W.D. McKay. Par ailleurs, on a poursuivi les travaux de conception du tronçon de 7,3 km entre Kwinyarh Creek et les champs de lave (Lava Beds), et un appel d'offres devrait être lancé début 2003. Enfin, on a entrepris les travaux de conception du tronçon des champs de lave, qui aura une longueur de 32 km.

L'embauche de travailleurs nisga'a est une priorité du projet. Le tiers des travailleurs (dix personnes) vient de la vallée de la Nass, ce qui se traduit par des retombées économiques directes et indirectes très positives pour les communautés de la région.

Projet d'extension de la route des Nisga'a (tronçon de Kincolith)

Bientôt, le village des GINGOLX (Kincolith) sera relié aux autres villages nisga'a. Jusqu'à présent, GINGOLX n'était accessible que par bateau ou par hydravion et il y avait souvent des accidents. Les travaux de construction de l'extension ont commencé en 2000, après plusieurs années de planification. Au 31 mars 2002, les travaux étaient complétés à 40 %. Le prolongement est réalisé dans le cadre d'un accord tripartite distinct conclu entre le Canada, la Colombie-Britannique et la Nation Nisga'a.

Le projet de 34 millions de dollars consiste à construire une route de gravier à deux voies d'une longueur de 29 km qui sera ouverte à l'année



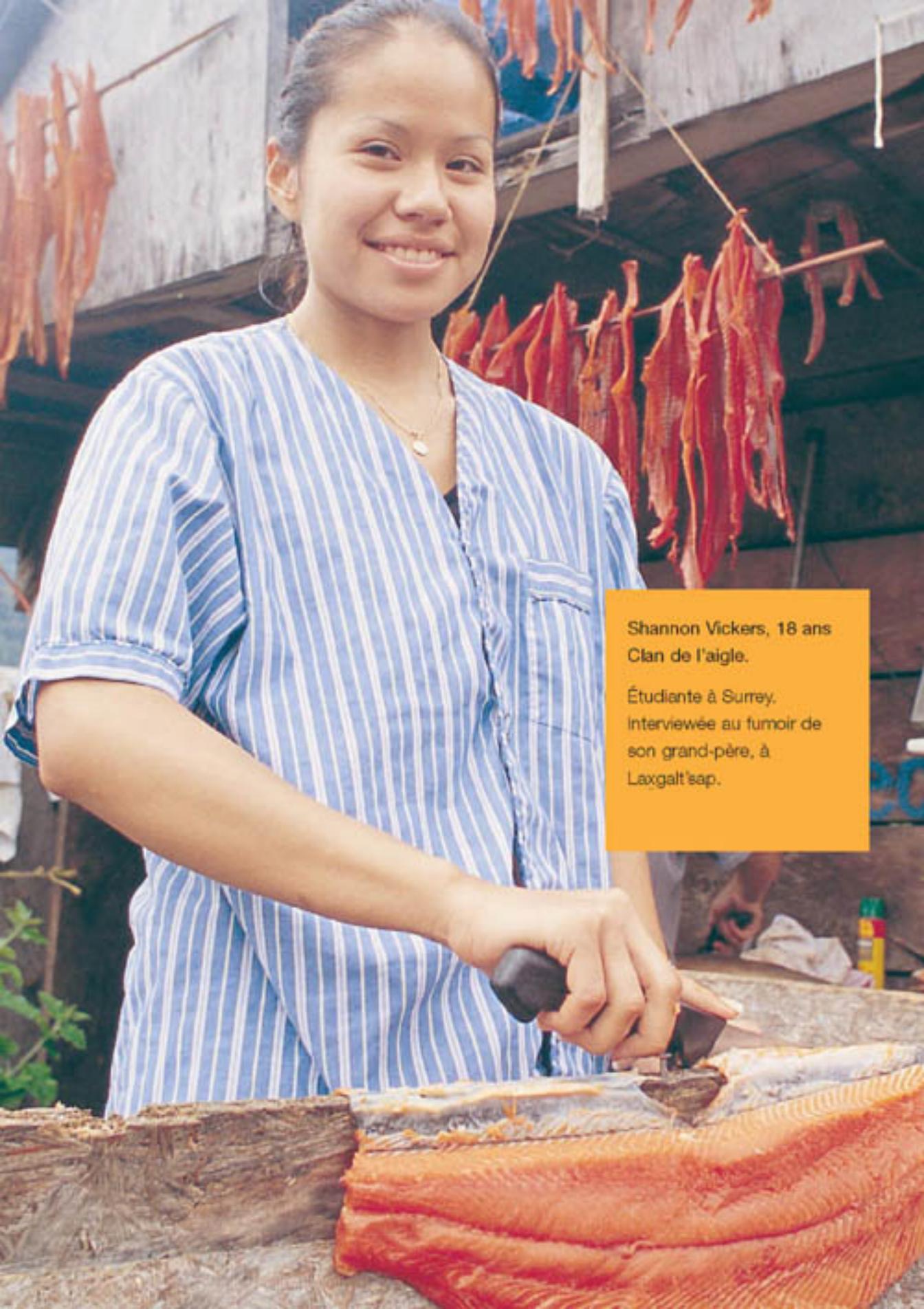
longue et qui traversera l'un des terrains les plus difficiles et les plus spectaculaires du pays. La route sera la propriété de la Colombie-Britannique et sera financée par le Canada, la Colombie-Britannique et la Nation Nisga'a. Pour que les retombées économiques profitent à la vallée de la Nass, l'entrepreneur s'est engagé à embaucher au moins 35 % de main-d'œuvre locale. À ce jour, cet objectif a été dépassé de 10 %, pour un total de 30 emplois.

Le GNL a lancé une importante étude de faisabilité pour déterminer la meilleure façon de procurer aux citoyens, aux entreprises et au gouvernement nisga'a les facilités d'accès dont ils ont besoin.

Connectivité

À l'heure actuelle, la vallée de la Nass a un accès limité aux techniques de communication internet à large bande. Pour que les Nisga'a, les gouvernements et les entrepreneurs puissent avoir des liens de communication efficaces entre eux et avec le reste du monde, il faudra faire d'importants investissements.

Telus, fournisseur d'accès qui dessert actuellement la vallée de la Nass, n'est pas en mesure de justifier le développement des technologies à large bande pour les régions peu peuplées. C'est pourquoi le GNL, de concert avec le Conseil technologique du premier ministre de la province, a commencé à explorer les façons d'améliorer la connectivité de la population locale sans interférer avec le service Telus actuel. Mais il est sûr qu'un accès internet à large bande, faisant intervenir les techniques de fibre optique, aurait beaucoup d'avantages pour les citoyens et pourrait attirer les entreprises désireuses de s'établir dans une région équipée de moyens de communication modernes.



Shannon Vickers, 18 ans
Clan de l'aigle.

Étudiante à Surrey,
interviewée au fumoir de
son grand-père, à
Laxgalt'sap.

A woman with dark hair, wearing a dark grey sleeveless top, stands in a traditional wooden building. She is smiling and has her hands held out in front of her. The background is dark, with several strips of dried fish hanging from the ceiling. To the right, there is a wooden door with blue graffiti that says "Ple" and "Kee".

Rosalie Vickers, 51 ans
Clan de l'aigle.

Maitresse de maison à
Surrey. Interviewée à
Laxgalt'sap, son
village natal.

ROSALIE : « Nous vivons à Surrey mais nous revenons à Laxgalt'sap chaque été. C'est là que j'ai grandi. Ça me manque. Enfants, nous traversions la rivière lorsqu'elle était gelée : ce sont mes meilleurs souvenirs. Un jour, je reviendrai vivre ici.

Depuis le traité, nous mangeons mieux : nous avons des fruits et des légumes frais. Les gens sont en meilleure santé. Mon premier enfant est né à la maison, au temps où on s'éclairait au kérosène. Maintenant, nous avons un meilleur accès aux services de santé. On parle de prolonger la route jusqu'à Gingolx — je me rappelle de l'époque où la route est arrivée à Greenville : « Ça va changer pas

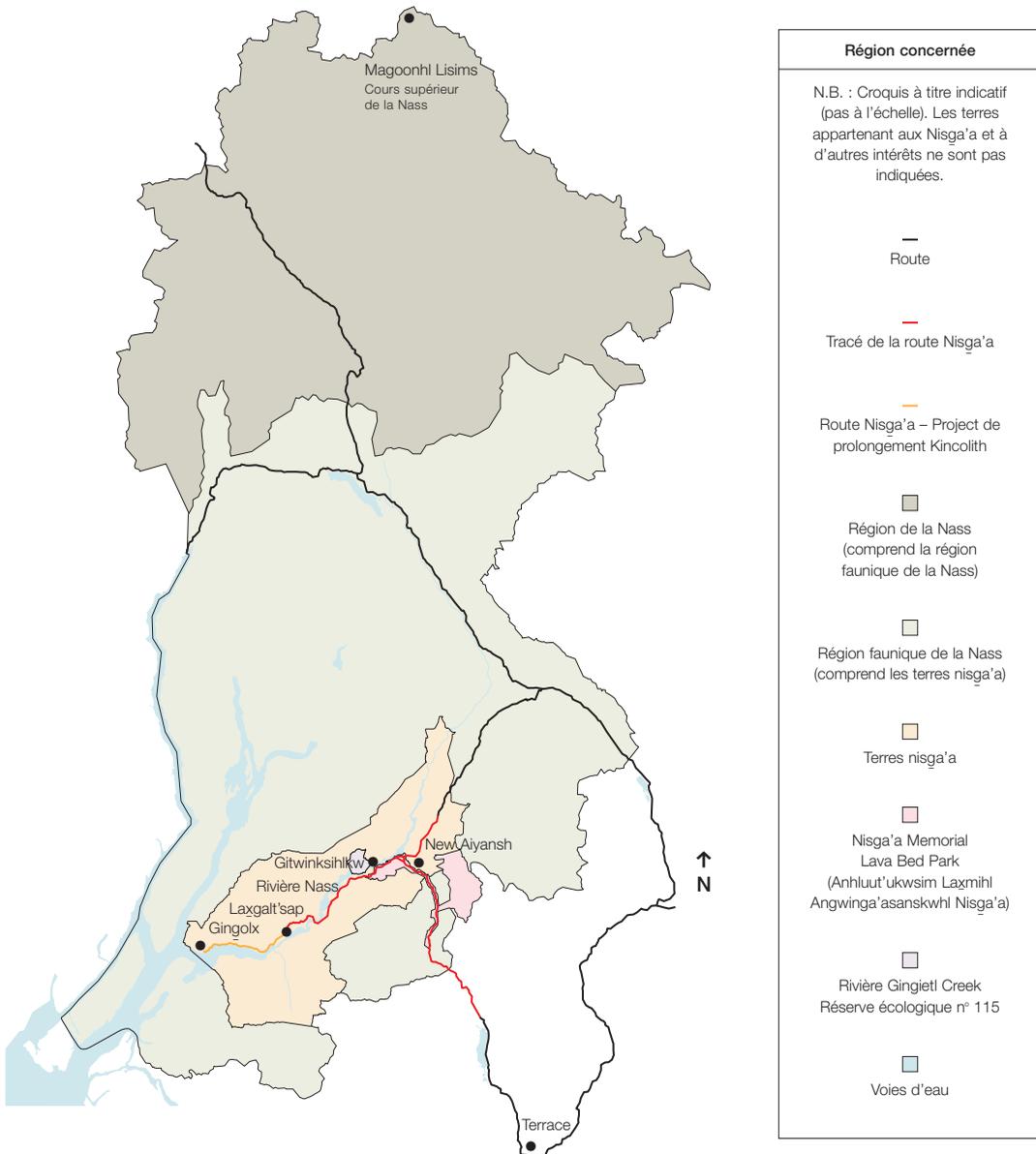
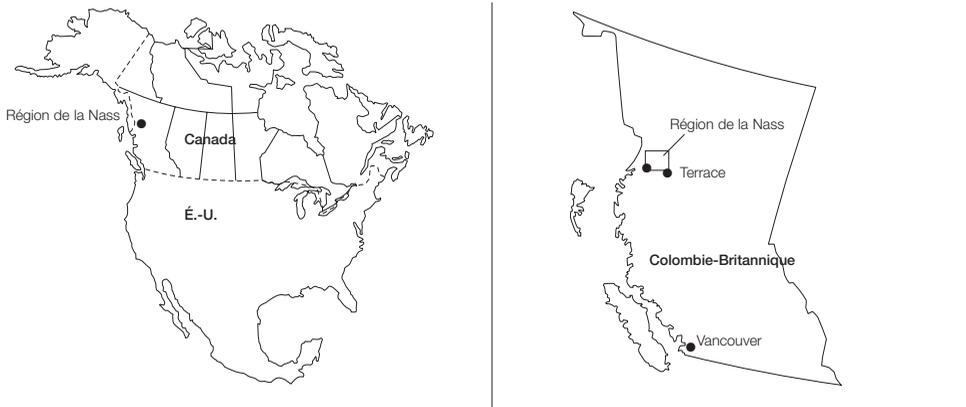
mal de choses, disait-on, et on avait raison... » La route va être bénéfique pour les gens de Gingolx.

Le traité a aussi créé de l'emploi. Le gouvernement du village n'arrête pas de le dire. Maintenant, toute ma famille travaille. Et ça, c'est depuis que nous avons un traité.

SHANNON : À l'automne, je vais aller au collège universitaire de Kwantlen. Je veux étudier la sociologie. J'ai choisi ce domaine après que ma mère eut assisté à une réunion du gouvernement nisga'a où l'on disait qu'il y avait une pénurie de travailleurs sociaux dans la région. Les chiffres sur le nombre de gens dont on avait besoin et le nombre de ceux qui avaient besoin d'aide étaient incroyables. C'est à ce moment que j'ai décidé de faire mes études pour devenir travailleuse sociale et revenir m'installer dans ma communauté pour aider les gens.

ROSALIE : C'est justement ce dont nous avons besoin : davantage de professionnels. Shannon a gradué avec une mention de distinction, vous savez. Et elle a été nommée athlète de l'année... Le fait de venir ici nous permet de garder contact. Je fais pour Shannon ce que ma mère a fait pour moi. En ce moment, ma fille et moi sommes très proches l'une de l'autre. Il faut transmettre son savoir.

« En ce moment, ma fille et moi sommes très proches l'une de l'autre.
Il faut transmettre son savoir. »







Prosperer > Koomaxgyihl dim sim hujaxam diilisin